

PROCES VERBAL

Réunion du conseil municipal de VENERIEU

20 avril 2023 à 20 heures

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois d'avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. C. FRANZOI

Elus		Présent(e)s	Absent(e)s	Procuration	Pouvoir
Audrey	AUFRESNE	1			
Jacques	DOVILLEZ		1	1	A AUFRESNE
Christian	FRANZOI	1			
Catherine	FRANZOI	1			
Elie	GENTY		1		
Franck	GINET		1	1	C FRANZOI
Katy	GUER	1			
Benoit	JAS	1			
Thibault	JAS	1			
Pascaline	MARTIN	1			
Bernard	MATHIEU	1			
Bernard	ODET	1			
Patrick	ROUSSELIN		1	1	P MARTIN
Sandrine	TARDY	1			
Christophe	TARDY	1			
		11	4	3	

Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir : 14

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

ORDRE DU JOUR

Affaire n°1 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Le Maire, le conseil Municipal décide et vote

14 Pour, 0 Contre et 0 Abstention

L'application des taux d'imposition des 3 taxes pour l'année 2023 soit :

Taxe d'habitation	Non votée
Taxe du foncier bâti	38,4%
Taxe du foncier non bâti	45,50%
Taxe habitation résidences secondaires	9,66%

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21/04/2023

La séance est levée à 20H20

Le Maire : C. FRANZOI

